

**Durée :**

**2 jours (14 h.)**

**Les participants et leur pré-requis :**

Membres des services comptables, juridiques ou administratifs chargés de suivre les impayés et de les recouvrer.

**Notre intervenant :**

Expert en gestion

**L'organisation :**

**Lieu :** A déterminer Occitanie

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 08h30 17h00

**Coût par participant :**

**690 € HT  
(828 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

- Evaluer, prévenir et limiter le risque client.
- Comment prévenir un impayé ?
- Utiliser au mieux les moyens de recouvrement de créance.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

Il s'appuie sur :  
Remise d'un support de cours.  
Apports théoriques.  
Cas concrets.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

- **Incidence des délais de paiement**
- **La mise en place d'une bonne prévention**
- **Connaissance du client**
  - Aspects juridiques et financiers.
  - Nature de l'activité par rapport à la conjoncture.
- **Sources de renseignement**
  - Le greffe du tribunal de commerce.
  - Le cadastre et les hypothèques.
  - Le renseignement bancaire.
  - Les agences spécialisées.
- **La détection de l'impayé potentiel : mise en oeuvre et gestion d'un fichier client**
- **Les différents modes de paiements et les garanties éventuelles**
- **Le traitement amiable ou le précontentieux**
- **Organisation des moyens**
  - Gestion des conflits avec les commerciaux.
  - Constitution du dossier.
  - Mise en place de la stratégie.

## ■ Mise en oeuvre du précontentieux

- Relances écrites (délai, style, lettre de rappel, mise en demeure.
- Sommaton de payer....
- Relances téléphoniques.
- Visites domiciliaires.

## ■ Les agents de recouvrement

- Les avocats.
- Les huissiers.
- Les cabinets de recouvrement.

## ■ Le traitement judiciaire

## ■ L'organisation judiciaire française et les règles de compétences

## ■ Les procédures

- L'injonction de payer (schéma de la procédure, apprendre à remplir un formulaire).
- Les assignations (différenciation de l'assignation au fond et en référé : délai, signification, enrôlement).
- La procédure spéciale du chèque impayé.
- Notion sur les voies d'exécution.

## ■ Situation des créanciers face à un client en difficulté

## ■ Les procédures

## ■ Le particulier en difficulté, le surendettement

## ■ L'entreprise en difficulté, les différentes hypothèses (conciliation, sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation)

## ■ Les formalités

## ■ L'ordre des créanciers

## ■ La revendication